CONSULTATION SUR LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

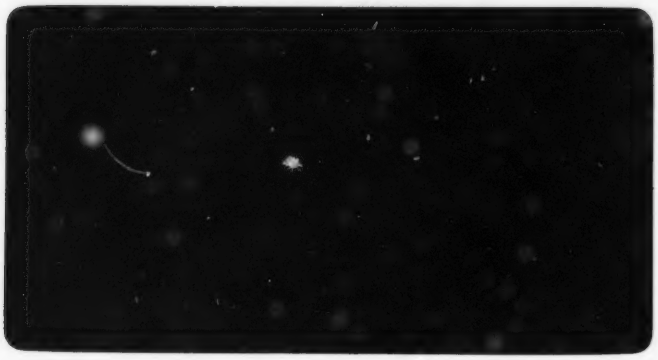

Québec

Le mouvement d'immigration au Québec depuis 1980

(3)

Juin 1989

90-02625/

Cette publication a été éditée par la Direction des communications
du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
360, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Dépôt légal - 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-19887-5
ISSN 0-831-0335
Gouvernement du Québec, 1989

Le Québec a accueilli 182 532 ressortissants étrangers depuis 1980, soit une moyenne annuelle de 20 281 immigrants sur l'ensemble de la période 1980-1988 mais l'évolution des volumes annuels d'immigration a été influencée par différents facteurs qui expliquent les fluctuations survenues dans le mouvement depuis 1980. De plus de 21 000 admissions annuelles de 1980 à 1982, le nombre d'entrées internationales a chuté jusqu'à moins de 15 000 en 1985 et depuis augmente pour se situer à plus de 25 000 pour les deux dernières années.

La part du Québec dans le mouvement d'immigration au Canada se situe à 17,1% pour l'ensemble des années quatre-vingt; cette part qui était de 16,5% en moyenne pour les années 1980 à 1982 est passée à 17,5% durant la période 1983-1985 puis à 17,4% pour les trois dernières années. La part du Québec a atteint un sommet de 19,6% en 1986 pour la présente décennie mais ne représente plus, en 1988, que 15,9% de l'immigration canadienne en raison des hausses plus importantes observées au Canada lors des deux dernières années comparativement aux augmentations enregistrées au Québec.

L'évolution du mouvement d'immigration au cours de la décennie a été marquée par la récession économique du début des années quatre-vingt et ses effets néfastes sur le marché du travail ont conduit à une baisse du volume des entrées internationales qui s'est prolongée jusqu'en 1985; par l'importance prise par différents programmes à caractère humanitaire dont celui des *"boat people"*, le programme de régularisation de statut des Haïtiens et la révision administrative pour les revendicateurs du statut de réfugié. Il faut mentionner également la progression du programme des gens d'affaires et surtout, depuis 1986, la volonté gouvernementale de hausser de façon significative le niveau d'immigration qui se traduit par des augmentations importantes des entrées internationales. Si l'effet du programme de révision administra-

Immigrants admis au Québec et au Canada

1980–1988

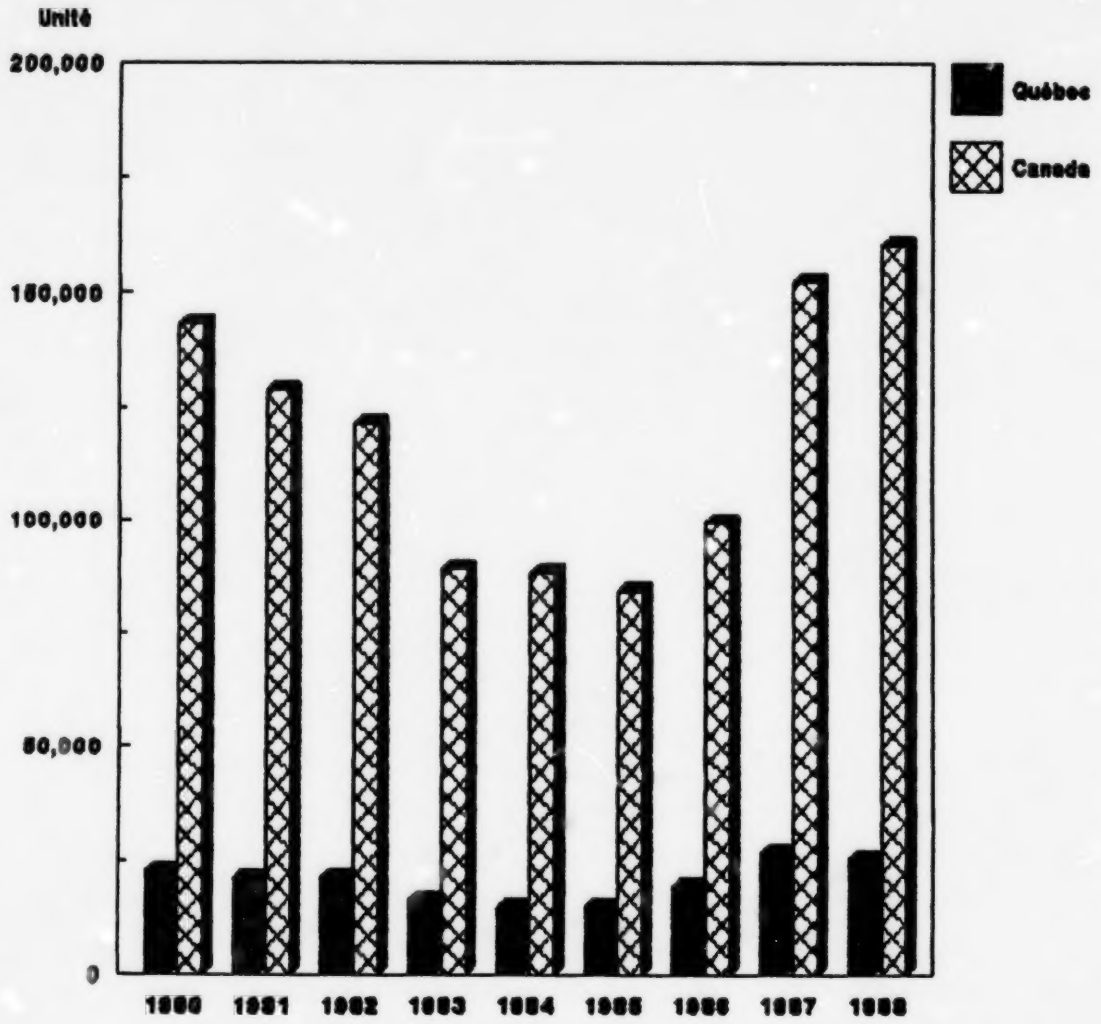

Source:D.P.E., M.C.C.I.

tive est enlevé du mouvement global des années 1986 à 1988, il y a hausses successives du volume des entrées de 14% en 1986, de 30% en 1987 et de 14% en 1988 alors que pour ces trois années, les augmentations enregistrées au niveau canadien se situaient respectivement à 10%, 46% et 18%.

LES DIFFÉRENTS VOLETS DU PROGRAMME D'IMMIGRATION

La loi concernant l'immigration et la réglementation distinguent trois catégories: la catégorie des immigrants indépendants qui comprend les retraités, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes, les autres indépendants et inclut la sous-catégorie des parents aidés; la catégorie de la famille et celle des ressortissants étrangers en situation de détresse. Les candidats à l'immigration sont soumis à un ensemble de critères de sélection pour être acceptés à l'intérieur de la première de ces catégories tandis que les deux autres répondent à des objectifs sociaux ou humanitaires, à savoir la réunion des membres de la famille immédiate et la solidarité à l'égard des personnes en situation de détresse.

Parmi les 182 532 immigrants accueillis au cours de la période 1980-1988, 41% ont été acceptés comme immigrants indépendants et 7% comme parents aidés, 36% ont été admis en vertu de la réunification familiale et 16% ont été reconnus réfugiés au sens de la Convention ou appartenant à une classe désignée. Par ailleurs, l'évolution des différentes catégories est également liée à l'application des directives administratives propres aux différents programmes humanitaires.

Immigrants admis au Québec
selon la catégorie d'immigrant
1980-1988

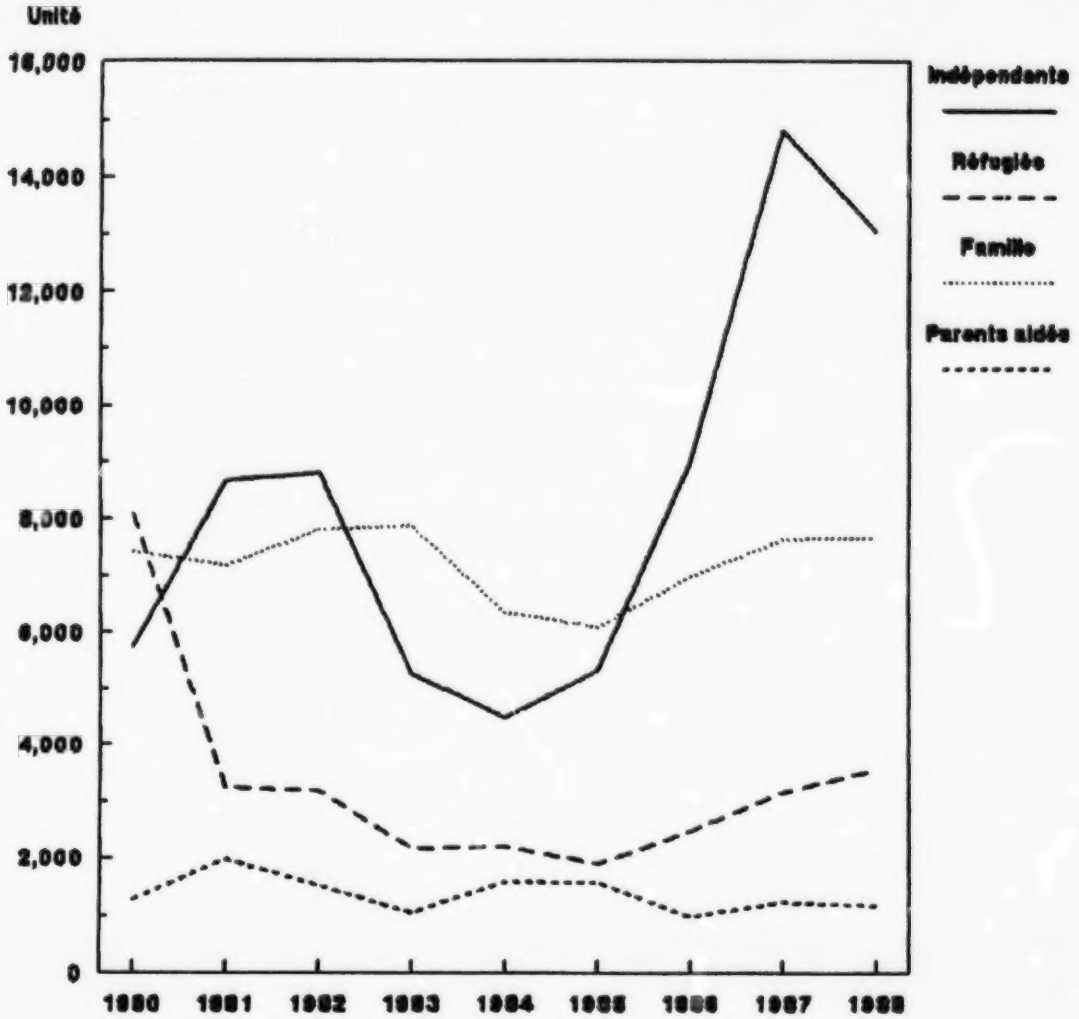

Sources D.P.E., M.C.C.I.

LA CATÉGORIE DES INDÉPENDANTS

La catégorie des indépendants est la catégorie qui a subi les plus fortes fluctuations en nombre absolu et en répartition procentuelle depuis le début de la décennie. Les mesures restrictives du début des années quatre-vingt ont fait chuter le nombre d'indépendants sélectionnés en fonction du marché du travail et l'influence de la récession économique s'est fait sentir jusqu'en 1985. En période de taux de chômage élevé, il y a hausse de l'importance relative des catégories non soumises à la grille de sélection et baisse relative des catégories sélectionnées.

Les programmes de régularisation de statut ont fait progressé les effectifs de cette catégorie: le programme de 1981 et 1982 s'adressant aux Haïtiens a permis la régularisation de près de 4 000 personnes et celui de la révision administrative de 1986 et 1987 pour les personnes ayant revendiqué sur place le statut de réfugié s'est traduit par plus de 7 300 admissions. La presque totalité des personnes ayant bénéficié de ces deux programmes ont été admises dans la sous-catégorie des autres indépendants. Cette sous-catégorie inclut aussi les personnes sélectionnées avec validation ou attestation d'emploi et également les cas de dérogation pour motifs humanitaires ou autres. D'ailleurs, le cinquième des immigrants de la catégorie des indépendants ont été acceptés en vertu des différents programmes spéciaux au cours de la période 1980-1988; cependant, ceux-ci ne représentent plus qu'à peine 6% des effectifs de cette catégorie pour 1988.

Le volet des gens d'affaires qui totalise 11% du mouvement d'immigration des années 1980 à 1988 a progressé de façon significative depuis 1985 et surtout au cours des deux dernières années. De 5% de l'immigration internationale en 1980, le nombre de personnes admises dans les sous-catégories des entrepreneurs et des travail-

leurs autonomes est passé à 12% en 1985 et en 1986, à 16% en 1987 puis à près du quart des entrées internationales de l'année 1988 (23%).

La sous-catégorie des parents aidés a maintenu, en nombre absolu, son importance relative tout au long de la période avec des effectifs variant aux environs de 1 000 à 1 500 personnes admises annuellement, sauf exception de l'année 1981 où près de 2 000 personnes ont été acceptées comme parents aidés. Il faut préciser que plusieurs candidats qui ont des parents au Québec disposés à les aider ne sont pas automatiquement admis dans cette sous-catégorie puisqu'ils doivent être soumis d'abord à la grille de sélection et que, s'ils obtiennent un résultat suffisant, ils sont alors admis comme autres indépendants. Cette sous-catégorie est aussi utilisée lors d'admission d'immigrants en vertu de mesures spéciales.

LA CATÉGORIE DE LA FAMILLE

La réunification familiale constitue un élément permanent de la politique d'immigration et l'importance relative de cette catégorie dans le mouvement global tend à croître lorsque les conditions économiques sont défavorables à l'immigration sélectionnée. Les personnes admises à l'intérieur de cette catégorie ne sont pas soumises à la grille de sélection et les admissions sont reliées au nombre de demandes de parrainage présentées par des garants résidant au Québec. Ainsi, d'un peu plus du tiers des entrées internationales de 1980 à 1982, la part relative de cette catégorie est passée à près de la moitié de l'immigration de 1983 mais a, par la suite, diminué de façon constante jusqu'à 28% du mouvement total en 1987 mais connaît, en 1988, une légère remontée, à 30%.

Les effectifs de cette catégorie se situent en moyenne aux environs de 7 200 admissions annuelles et sauf, les années 1984 et 1985, le nombre de personnes acceptées annuellement en vertu de la réunification familiale a varié entre 7 000 et 8 000.

Cette catégorie est composée à 60% de conjoints et d'enfants de personnes résidant déjà au Québec pour l'ensemble de la période 1980-1988 et l'importance de ceux-ci dans les effectifs du rassemblement familial tend à augmenter depuis 1985 pour représenter, en 1988, 70% des immigrants de cette catégorie. Environ le cinquième de cette catégorie est constitué de parents de citoyens canadiens et de leurs dépendants; par contre, la part de ceux-ci dans le mouvement familial tend à se stabiliser autour de 17%-18% depuis cinq ans.

LA CATÉGORIE DES RÉFUGIÉS

Le programme québécois d'immigration se définit avec un objectif permanent d'accueil de personnes en situation de détresse au même titre qu'il reconnaît ses responsabilités à l'égard du rassemblement familial. La catégorie des réfugiés est cependant loin de rendre compte de l'ensemble des admissions consenties par le Québec pour des motifs humanitaires.

Le Québec a accueilli près de 30 000 réfugiés ou personnes appartenant à des classes désignées depuis le début de la décennie. L'année 1980 avec plus de 8 000 immigrants acceptés dans cette catégorie ou 36% des entrées internationales représente un sommet dû au programme des *"boat people"*. Si on fait abstraction de cette année exceptionnelle dans le mouvement des entrées internationales de réfugiés au cours des années quatre-vingt, le nombre annuel moyen de personnes acceptées comme réfugiés ou appartenant

à une classe désignée se situe à 2 700. Le poids relatif de cette catégorie a varié entre 12% et 15% de l'immigration internationale entre 1981 et 1988 alors que les effectifs ont fluctué d'un minimum de 1 900 en 1985 jusqu'à plus de 3 500 pour l'année 1988.

Pour l'ensemble de la période 1980-1988, le quart des immigrants de cette catégorie ont été reconnus réfugiés au sens de la Convention tandis que les trois quarts appartenaient à des classes désignées. En 1988, ces derniers comptent pour les deux tiers des effectifs de cette catégorie alors que la part des réfugiés au sens de la Convention totalise le tiers des entrées internationales de cette catégorie.

LES PROGRAMMES SPÉCIAUX

Sur l'ensemble de la décennie, près de 50 000 immigrants ont été acceptés en vertu des différents programmes spéciaux, ce qui correspond à 27% des entrées internationales de la période. Le programme le plus important s'adressait aux réfugiés de l'Asie du Sud-Est qui couvre l'ensemble de la décennie même si la très grande majorité des réfugiés indochinois ont été admis au cours de la première moitié des années quatre-vingt. Le second programme se concentre essentiellement en 1986 et en 1987 et a permis de régulariser dans la sous-catégorie des autres indépendants, plus de 7 000 personnes ayant revendiqué sur place le statut de réfugié. Les réfugiés au sens de la Convention sélectionnés au Canada ou à l'étranger comptent également pour 15% des admissions dans le cadre des différents programmes spéciaux (7 189 immigrants). Les autres programmes concernaient les exilés volontaires de l'Europe de l'Est (6 202 personnes), les régularisations de Haïtiens de 1981 et 1982, les Libanais (2 659 immigrants) et les Latino-Américains (2 372 immigrants).

Immigrants admis au Québec
en vertu des programmes spéciaux
1980-1988 et 1988

Source:D.P.E., M.C.C.I.

En 1988, les réfugiés au sens de la Convention totalisent le quart des admissions en vertu de ces programmes, les Indochinois représentent également la même proportion, les Européens de l'Est comptent pour 22% et les Libanais pour 11%.

Sur l'ensemble des immigrants acceptés en vertu des programmes spéciaux, la majorité (61%) ont été admis dans la catégorie des réfugiés et près du tiers comme indépendants. Pour ces derniers, il s'agit surtout de personnes ayant obtenu une régularisation de statut.

En outre, les personnes admises pour des raisons humanitaires dans le cadre de la réglementation québécoise ne sont pas nécessairement incluses dans ces divers programmes.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

La réglementation et la pratique en matière de recrutement et de sélection favorisent l'établissement au Québec de candidats à l'immigration qui connaissent le français (grille de sélection, bureaux à l'étranger, pratiques de recrutement). Cependant le critère de la connaissance de la langue française n'est pas un facteur éliminatoire ou même déterminant dans la sélection des candidats, d'une part, en raison du principe de la non-discrimination et, d'autre part, compte tenu de la priorité accordée à certains autres objectifs (réunification familiale, engagements humanitaires et caractéristiques socio-professionnelles des requérants indépendants). Toutefois, le pointage actuellement accordé à la connaissance de la langue française démontre la volonté d'inciter la venue d'immigrants connaissant le français au Québec: 15 points accordés pour le requérant principal et quatre points additionnels pour la connaissance du français chez le conjoint. Le candidat ayant une connaissance de l'anglais se voit, quant à lui, attribuer un maximum de deux points.

Immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais 1980–1988

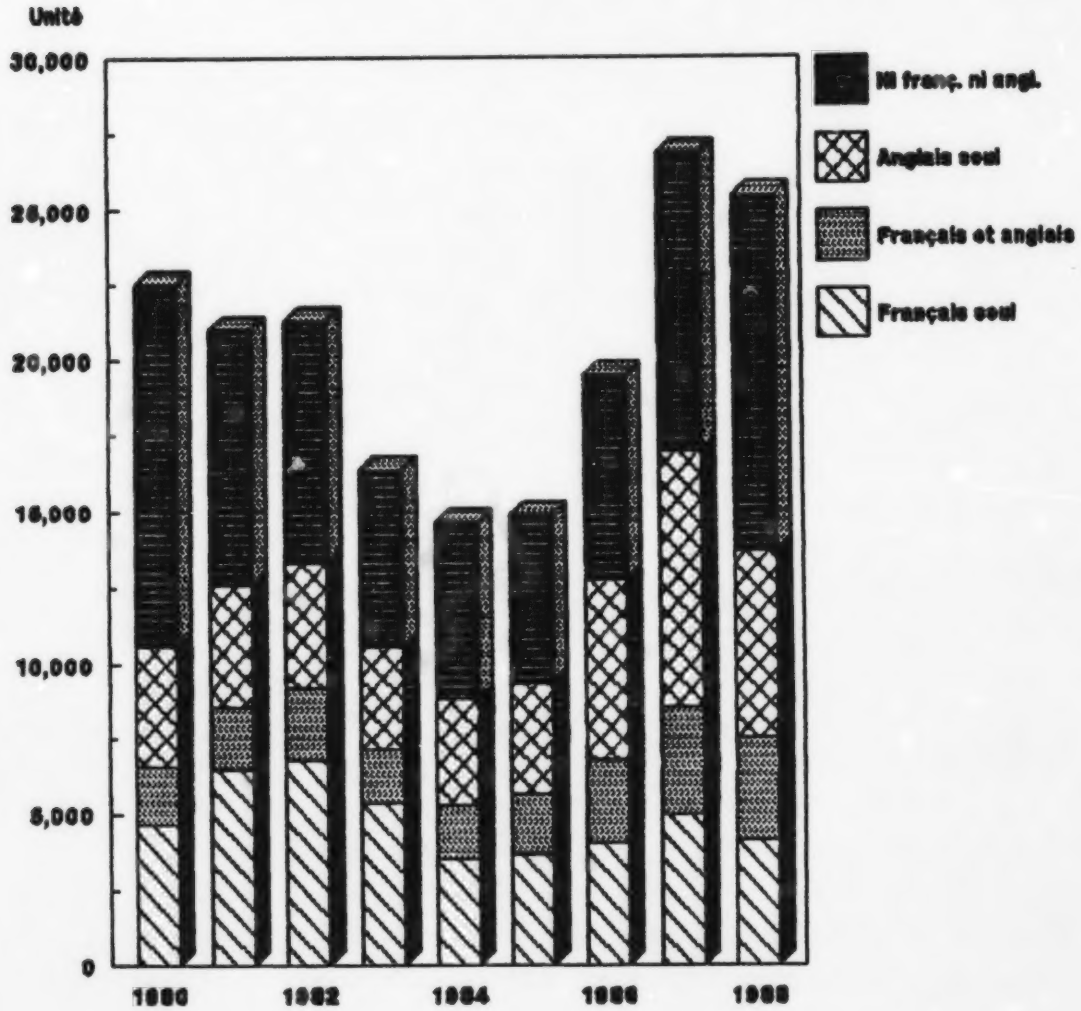

Source: D.P.E., M.C.C.I.

Les immigrants admis au cours de la période 1980-1988 se répartissent ainsi en fonction de leur connaissance du français et de l'anglais au moment de leur admission au Québec: 40% déclaraient ignorer ces deux langues, 24% connaissaient uniquement le français, la même proportion s'applique à ceux qui connaissaient seulement l'anglais et 12% des ressortissants étrangers se considéraient bilingues.

Au cours de la période, la répartition a subi des modifications importantes. On observe un accroissement du poids relatif des immigrants connaissant uniquement l'anglais de 1980 à 1987, de 18% de l'immigration à 31% en 1987 et diminution à 24% en 1988. La proportion observée en 1988 correspond à la part moyenne de ce groupe linguistique dans l'immigration de la présente décennie, mais avec des effectifs, en 1988, supérieurs à la moyenne annuelle des immigrants connaissant l'anglais seulement. La hausse importante observée en 1986 et 1987 est, en partie, attribuable au programme de révision administrative s'adressant aux revendicateurs mais également et, cela tout au long de la période, à la diversification des sources d'immigration.

Le poids relatif des immigrants connaissant le français seulement diminue depuis 1985, passant de 25% de l'immigration à 21% en 1986, puis à 19% et enfin, à 16% en 1988. La part des immigrants connaissant le français seulement a dépassé les 30% de 1981 à 1983, suite au programme de régularisation des Haïtiens. La majorité de ces derniers, par ailleurs, déclarent depuis 1987 ne pas connaître le français au moment de leur arrivée tandis que dans le passé, Haïti représentait avec la France, une des deux sources majeures des ressortissants formant ce groupe linguistique. Les effectifs de ce groupe, en 1988, s'élevaient à 4 145 contre une moyenne annuelle de 4 844 personnes.

La proportion d'immigrants bilingues a varié entre 8% et 14% sur l'ensemble de la période mais avec une tendance à se stabiliser autour de 13% depuis quatre ans.

La part relative des allophones s'est maintenue entre 34% et 40% de 1981 à 1987, après avoir atteint un sommet de 53% en 1980 lors de l'arrivée massive des réfugiés de l'Asie du Sud-Est. La part de ce groupe est remontée à 46% en 1988 avec des effectifs aussi importants qu'au début de la décennie (11 692 immigrants en 1988 contre une moyenne annuelle de 8 174). Pour 1988, la moitié des parents aidés et des immigrants de la catégorie de la famille ainsi que les trois quarts des réfugiés appartenaient à ce groupe linguistique contre une proportion d'un peu plus du tiers seulement des indépendants.

Pour l'ensemble de la période, les trois quarts des réfugiés ne connaissaient ni le français ni l'anglais lors de leur admission, proportion comparable à ce qui est observé pour l'année 1988. Les immigrants de la catégorie de la famille se déclarent plus fortement allophones en 1988 que pour l'ensemble de la décennie (51% et 37% respectivement) tandis que la proportion de ceux qui connaissent le français seulement a chuté, d'une proportion moyenne de 28% pour les années 1980 à 1988 comparativement à 17% seulement pour l'année 1988.

Les parents aidés déclarent dans une proportion supérieure en 1988 connaître l'anglais seulement ou bien le français et l'anglais comparativement à ce qui est observé sur l'ensemble de la période et, par conséquent, la proportion d'allophones a diminué chez ce groupe, de 59% des parents aidés admis de 1980 à 1988 à 49% en 1988.

La proportion d'indépendants connaissant uniquement le français est, en 1988, de neuf points inférieure à la part des indépendants

Immigrants admis au Québec
selon le continent de naissance
1980–1988

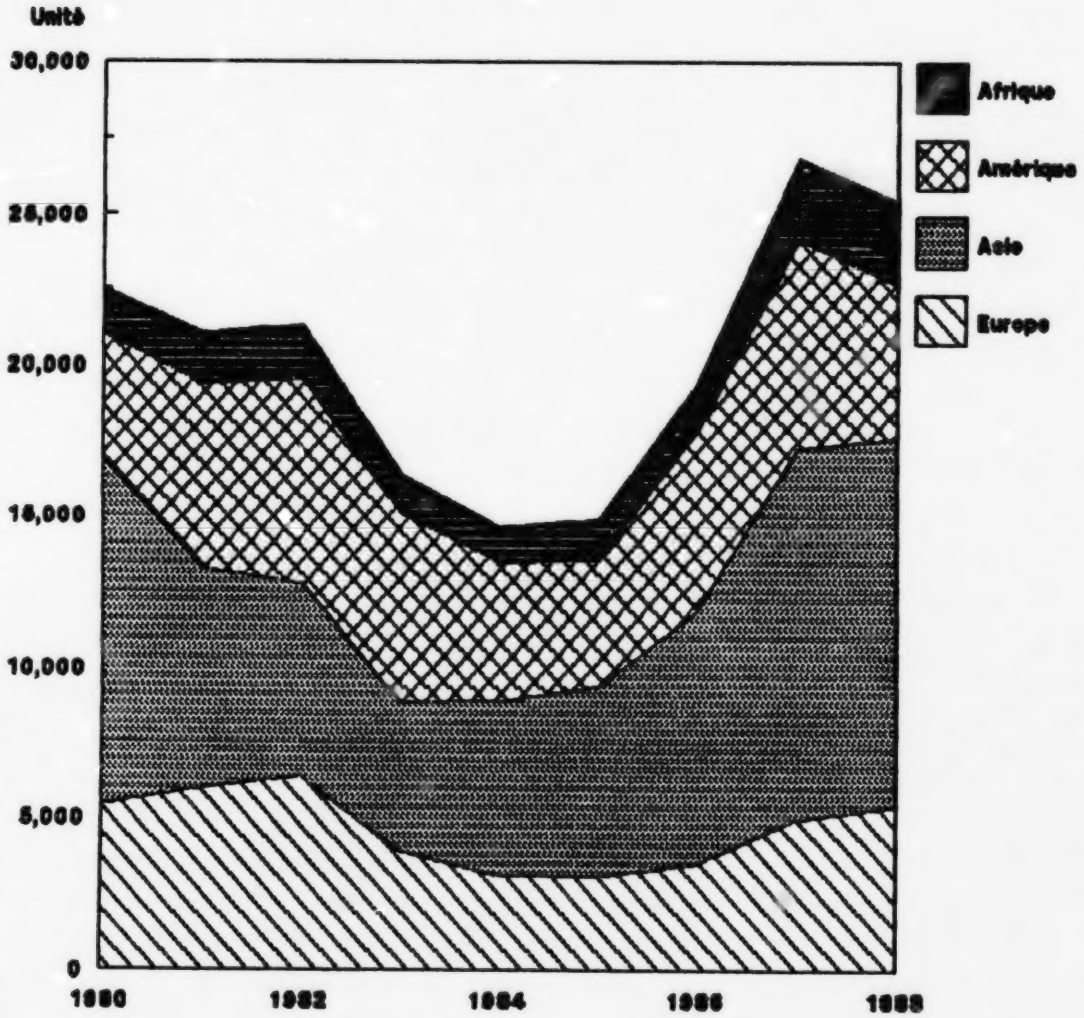

Source: D.P.E., M.C.C.I.

connaissant le français seulement pour l'ensemble de la décennie (18% et 27% respectivement) tandis que la proportion d'indépendants allophones, qui totalisait 26% des effectifs de cette catégorie pour la période 1980-1988 atteint 35% en 1988. Il faut rappeler que, de 1981 à 1983, les effectifs des indépendants connaissant seulement le français ont augmenté suite au programme de régularisation de statut des Haïtiens. La presque totalité de ceux-ci déclaraient connaître le français seulement lors de l'obtention du droit de résidence permanente. Les deux autres groupes linguistiques sont équivalents chez les indépendants pour les deux périodes considérées.

PROVENANCE DES IMMIGRANTS

Les immigrants admis au Québec au cours de la période 1980-1988 sont nés dans un pays d'Asie dans une proportion de 41%, 27% viennent d'Amérique, 23% d'Europe et 9% d'Afrique. L'Asie a procuré la moitié des entrées internationales en 1980 mais son importance dans le mouvement a diminué par la suite jusqu'à 30% en 1982 et 1983 mais depuis augmente de façon constante pour fournir près de la moitié des entrées internationales de 1988.

Le second continent de naissance des immigrants, l'Amérique, a connu un accroissement de sa part relative au début des années quatre-vingt, passant de 18% des entrées internationales de 1980 jusqu'à 38% en 1983, s'est maintenue aux environs de 30% pour les trois années suivantes mais diminue à 26% en 1987 et à 20% en 1988.

De 1980 à 1982, la part de l'Europe a progressé dans le mouvement global, de 24% à 30%, et a par la suite diminué jusqu'en 1986 à 18% de l'immigration et remonte en 1988 à 21% des entrées interna-

Immigrants admis au Québec
selon les 15 principaux pays de naissance
1980-1988 et 1988

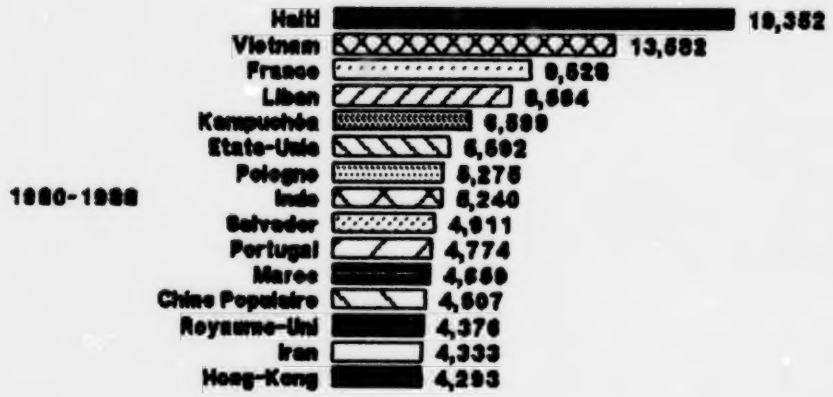

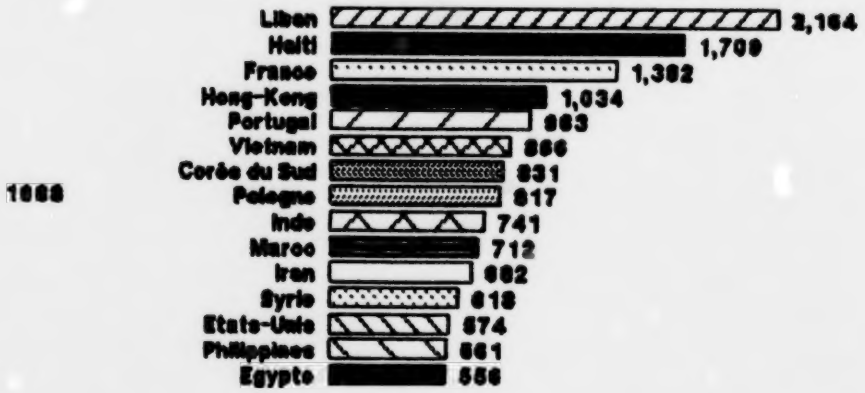

Source:D.P.E., M.C.C.I.

tionales. La part de l'Afrique qui s'est maintenue à 8% des entrées sur presque toute la période connaît ces deux dernières années une hausse de son poids relatif.

Pour les années 1980 à 1988, Haïti se classe au premier rang des pays de naissance avec plus de 19 300 personnes ou 11% du mouvement total. Le Vietnam occupe le second rang avec 13 500 immigrants ou 7% de l'immigration, suivi de la France (9 500 immigrants ou 5%), du Liban (8 500 immigrants ou 5%) et du Kampuchea (6 600 ou 4%). Ces cinq pays totalisent un peu moins du tiers des entrées internationales de la période.

La décennie quatre-vingt a continué la diversification des pays de provenance des ressortissants étrangers et la moins forte concentration relative par rapport aux principaux pays de naissance. Les quinze principaux pays de naissance comptent pour 58% de l'immigration de la période 1980-1988 alors qu'en 1988, les quinze principaux pays sources totalisent 56% du mouvement global. Les cinq principaux pays de naissance des immigrants admis en 1988 représentent 28% des entrées internationales. Ces pays sont, par ordre d'importance, le Liban, Haïti, la France, Hong-Kong et le Portugal.

ÂGE DES IMMIGRANTS

La répartition des immigrants selon les différents groupes d'âges se situe ainsi: 22% ont moins de quinze ans, 22% également ont de 15 à 24 ans, 39% de 25 à 44 ans tandis que les 45-64 ans totalisent 12% des admissions et les 65 ans et plus, 5%. Sur l'ensemble de la période, la proportion des jeunes de moins de quinze ans tend à augmenter ainsi que la part des immigrants âgés de 25 à 44 ans tandis que la proportion des 15 à 24 ans est relativement

Immigrants admis au Québec
par groupe d'âges
1980–1988

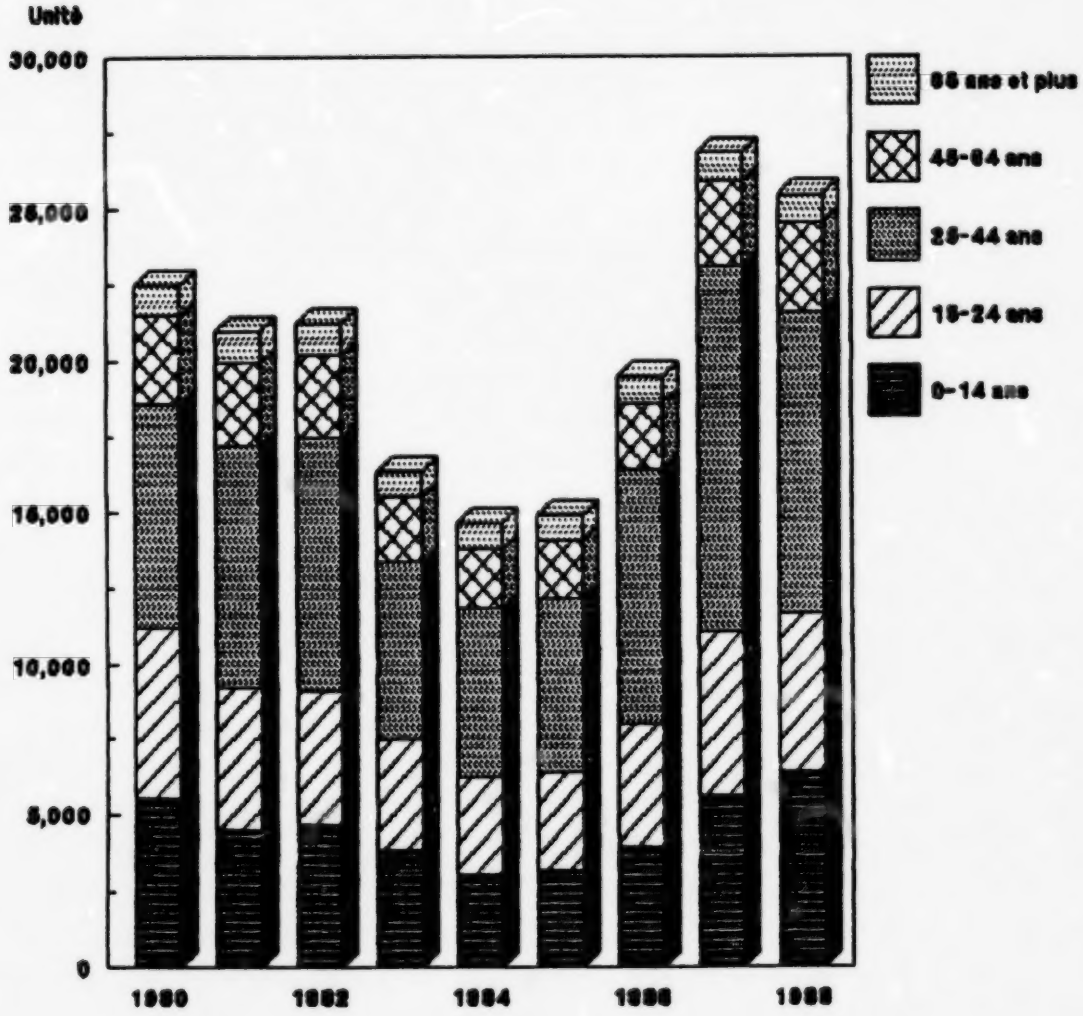

Source: D.P.E., M.C.C.I.

Immigrants âgés de 15 ans et plus par groupe d'années de scolarité 1980–1988

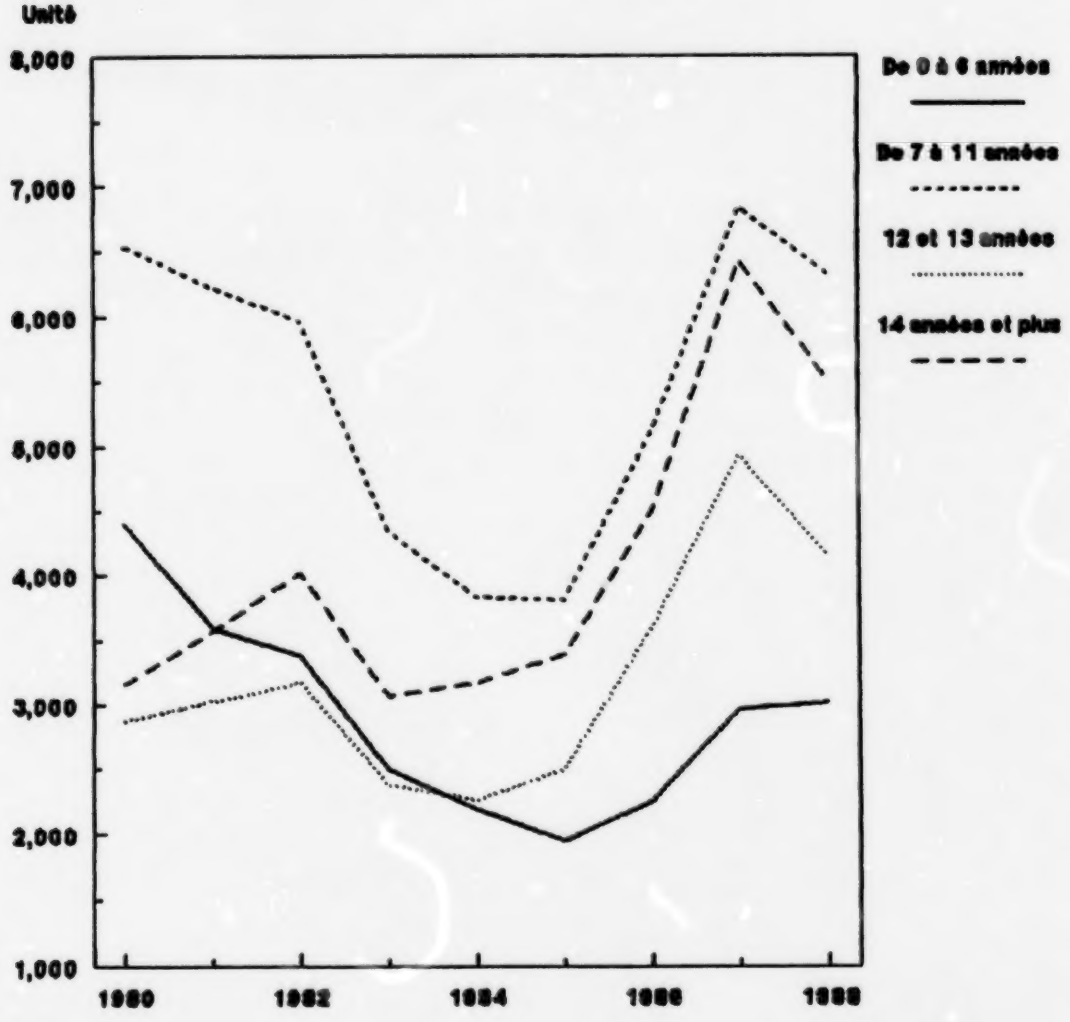

Source: D.P.E., M.C.C.I.

stable. Le poids relatif des 45 à 64 ans et des 65 ans et plus après s'être maintenu respectivement aux environs de 13% et 5% de 1980 à 1985, marque depuis, une tendance à la baisse.

SCOLARITÉ DES IMMIGRANTS

Sur l'ensemble des immigrants âgés de 15 ans et plus admis au Québec depuis 1980, 18% déclarent une scolarité de niveau primaire, 35% de niveau secondaire, 21% de niveau collégial tandis que la proportion des plus scolarisés, 14 années et plus de scolarité, atteint 26%. Pour l'ensemble de la période, il y a fléchissement de la part relative des moins scolarisés: d'un peu plus du quart des admissions des immigrants âgés de 15 ans et plus en 1980, la part des immigrants possédant une scolarité de niveau primaire se situe à 16% en 1988 alors que la proportion des immigrants possédant entre 7 et 11 années de scolarité est passée de 38% de l'immigration en 1980 à 33% en 1984 et depuis, conserve cette part relative.

La tendance à la hausse s'observe sur l'ensemble de la période pour ceux qui détiennent une scolarité de niveau collégial ou universitaire. Ainsi, la part des immigrants déclarant 12 ou 13 années de scolarité est passée de 17% à 22% entre le début et la fin de cette période tandis que le poids relatif des immigrants possédant 14 années et plus a progressé de 18% en 1980 à 29% en 1988.

TRAVAILLEURS IMMIGRANTS

Sur l'ensemble des immigrants admis au Québec de 1980 à 1988, 46% avaient l'intention, au moment de leur admission, d'intégrer le

Immigrants et travailleurs immigrants admis au Québec 1980–1988

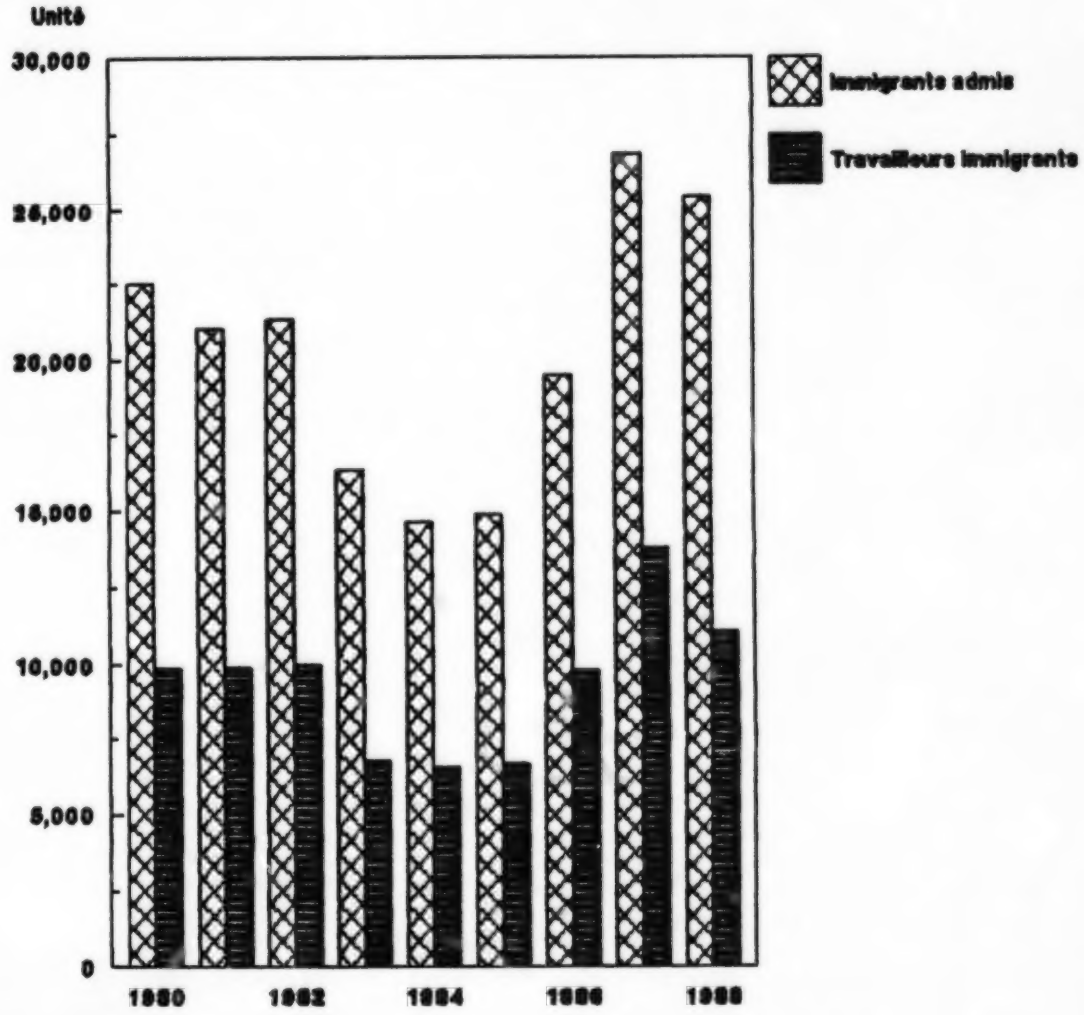

Source:D.P.E., M.C.C.I.

marché du travail, soit quelque 84 450 travailleurs. La proportion de travailleurs dans l'immigration est fonction de la composition du mouvement et de la proportion des personnes en âge de travailler. Le taux d'activité projeté se situe, en moyenne, à 59,7%. Les taux d'activité les plus faibles sont observés les années où l'immigration familiale augmente son poids relatif dans l'ensemble du mouvement. Les immigrants de la catégorie de la famille viennent rejoindre un membre de leur famille immédiate résidant déjà au Québec et sont financièrement à la charge de leur garant; leur propension à déclarer vouloir occuper un emploi au Québec est plus faible que celle des immigrants acceptés dans les autres catégories. De plus, les immigrants peuvent modifier leur comportement par rapport au marché du travail après leur admission au Québec. Les années 1986 et 1987 démontrent que les taux d'activité réels doivent être supérieurs aux taux projetés car la hausse enregistrée durant ces deux années est essentiellement due au programme de régularisation, donc au fait de personnes résidant déjà au Québec et y occupant un emploi.

Au cours de la période 1980-1988, quatre groupes d'emploi rassemblaient plus de la moitié des travailleurs immigrants. En premier lieu, le groupe des travailleurs non classés ailleurs (23%), formé principalement de nouveaux travailleurs, viennent ensuite les travailleurs spécialisés dans les services (12%), les travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation (12%) et enfin, le personnel de bureau (8%).

Cette répartition s'est quelque peu modifiée en 1988 où le groupe des travailleurs non classés ailleurs occupe toujours le premier rang mais avec le cinquième des travailleurs, il est suivi du groupe des entrepreneurs avec 11% du total des travailleurs, comparativement à une moyenne de 4% pour la période, des travailleurs des services 11%, et enfin, par les travailleurs de la

Travailleurs immigrants admis au Québec selon le groupe d'emploi projeté 1980-1988 et 1988

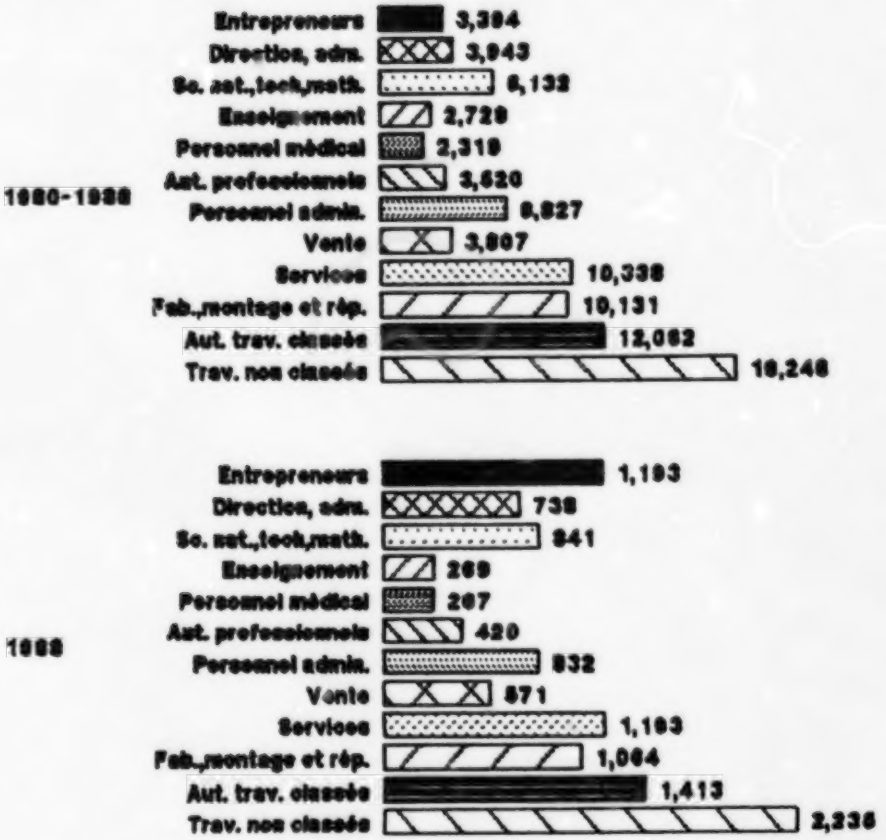

Source:D.P.E., M.C.C.I.

fabrication, du montage et de la réparation (10%). Les données sur les entrepreneurs sous-estiment le nombre réel de gens d'affaires car elles ne tiennent pas compte des travailleurs autonomes qui sont répartis dans les différents groupes d'emploi.

Le nombre de gens d'affaires (requérants principaux) acceptés comme immigrants est passé de 654 en 1986 à 1 172 en 1987 et à 1 566 pour l'année 1988.

La répartition des travailleurs immigrants admis en 1988 se démarque également de la répartition observée pour l'ensemble de la période 1980-1988 par l'importance des groupes d'emploi professionnel dans le mouvement global des travailleurs immigrants. Ce type d'emploi était projeté par le quart des travailleurs acceptés au Québec de 1980 à 1988 alors que cette proportion représente 34% du mouvement des travailleurs de l'année 1988.

Annexe statistique

TABLEAU 1

Répartition des immigrants admis au Québec et dans l'ensemble du Canada 1980 - 1988*

Année	Québec	Canada	$\frac{\text{Immigration Québec}}{\text{Immigration Canada}} \times 100$
1980	22 538	143 117	15,7
1981	21 063	128 618	16,4
1982	21 331	121 147	17,6
1983	16 374	89 157	18,4
1984	14 641	88 239	16,6
1985	14 884	84 302	17,6
1986	19 459	99 219	19,6
1987	26 822	152 098	17,6
1988*	25 420	160 070	15,9
moyenne			
1980 - 1988*	20 281	118 441	17,1

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 2

Répartition des immigrants admis au Québec selon la catégorie 1980-1988*

Année	Indépendants		Parents aidés		Famille		Réfugiés		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	(100%)
1980	5 759	25.6	1 272	5.6	7 423	32.9	8 084	35.9	22 538
1981	8 670	41.2	1 975	9.4	7 185	34.1	3 233	15.3	21 063
1982	8 798	41.3	1 533	7.2	7 814	36.6	3 186	14.9	21 331
1983	5 272	32.2	1 049	6.4	7 875	48.1	2 178	13.3	16 374
1984	4 487	30.6	1 596	10.9	6 353	43.4	2 205	15.1	14 641
1985	5 319	35.7	1 584	10.7	6 085	40.9	1 896	12.7	14 884
1986**	9 015	46.3	983	5.1	6 973	35.8	2 484	12.8	19 459
1987	14 797	55.2	1 237	4.6	7 631	28.4	3 157	11.8	26 822
1988*	13 022	51.2	1 180	4.7	7 653	30.1	3 565	14.0	25 420
1980-1988*	75 139	41.2	12 409	6.8	64 992	35.6	29 988	16.4	182 532

* Données préliminaires pour 1988.

** L'information n'est pas disponible pour 4 immigrants.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 3

Répartition des immigrants de la catégorie des indépendants admis au Québec selon la sous-catégorie 1980-1988* et 1988*

Sous-catégorie	1980-1988*		1988*	
	Nombre	%	Nombre	%
Retraité	2 432	3,2	323	2,5
Entrepreneur	11 873	15,8	4 509	34,6
Travailleur autonome	8 681	11,6	1 308	10,0
Autre indépendant	52 157	69,4	6 882	52,9
Total	75 143	100,0	13 022	100,0

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 4

Répartition des immigrants de la catégorie de la famille admis au Québec selon la sous-catégorie 1980-1988* et 1988*

Sous-catégorie	1980-1988*		1988*	
	Nombre	%	Nombre	%
Conjoint et enfant non marié	29 693	45,7	4 167	54,4
Fiancé et enfant non marié	3 398	5,2	281	3,7
Enfant non marié	8 764	13,5	1 124	14,7
Enfant orphelin	182	0,3	23	0,3
Enfant qui sera adopté	1 013	1,6	98	1,3
Parent de 60+ ou de -60 si incapable d'exercer un emploi	9 224	14,2	653	8,5
Indépendamment du lien de parenté	84	0,1	6	0,1
Parent de citoyen canadien et dépendants	12 634	19,4	1 301	17,0
TOTAL	64 992	100,0	7 653	100,0

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 5

Répartition des immigrants de la catégorie des réfugiés admis au Québec selon la sous-catégorie 1980-1988* et 1988*

Sous-catégorie	1980-1988*		1988*	
	Nombre	%	Nombre	%
Réfugiés au sens de la Convention	7 586	25,3	1 267	35,6
. sans répondant	6 553	21,9	903	25,3
. avec répondant	130	0,4	20	0,6
. parrainage	859	2,9	320	9,0
. autres	44	0,1	24	0,7
Classes désignées	22 402	74,7	2 298	64,4
. sans répondant	12 588	42,0	1 023	28,7
. avec répondant	1 531	5,1	157	4,4
. parrainage	7 400	24,7	1 056	29,6
. autres	883	2,9	62	1,7
TOTAL	29 988	100,0	3 565	100,0

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 6

Répartition des immigrants admis au Québec en vertu des différents programmes spéciaux 1980-1988* et 1988*

Programmes	1980-1988*		1988*	
	Nombre	%	Nombre	%
Réfugiés au sens de la Convention	7 189	14,7	1 154	24,7
. sélectionnés au Canada	3 801	7,8	396	8,5
. sélectionnés à l'étranger	3 388	6,9	758	16,2
Indochinois	16 448	33,6	1 135	24,3
Revendicateurs - examen administratif	7 339	15,0	229	4,9
Européens de l'Est	6 202	12,7	1 012	21,6
Haïtiens	3 666	7,5	-	-
Libanais	2 659	5,4	507	10,8
Latino-Américains	2 372	4,8	223	4,8
Domestiques - régularisation de statut	910	1,8	83	1,8
Iraniens	877	1,8	103	2,2
Autres programmes	1 320	2,7	232	4,9
TOTAL	48 982	100,0	4 678	100,0
% par rapport à l'immigration totale	26,8		18,4	

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 7

Répartition des immigrants admis au Québec en vertu des différents programmes spéciaux, par catégorie d'immigrants 1980-1988*

Année	Indépendants		Parents aidés		Famille		Réfugiés		N.d.	Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		(100%)
1980	131	1.6	108	1.3	43	0.5	8 036	96.6	-	8 318
1981	2 003	37.3	76	1.4	52	1.0	3 233	60.3	-	5 364
1982	1 315	28.2	103	2.2	63	1.4	3 180	68.2	-	4 661
1983	861	25.1	249	7.2	142	4.1	2 114	61.6	68	3 434
1984	942	26.0	348	9.6	117	3.2	2 201	60.8	12	3 620
1985	944	27.5	473	13.8	100	2.9	1 869	54.4	48	3 434
1986	3 359	52.4	434	6.8	128	2.0	2 475	38.6	15	6 411
1987	5 246	57.9	456	5.0	167	1.9	3 156	34.8	37	9 062
1988*	807	17.3	282	6.0	31	0.7	3 545	75.8	13	4 678
1980-1988*	15 608	31.9	2 529	5.2	843	1.7	29 809	60.9	193	48 982

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 8

Répartition des immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais 1980-1988*

Année	Français seulement		Français et anglais		Anglais seulement		Ni français ni anglais		N.d.	Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		(100%)
1980	4 669	20.7	1 856	8.2	4 048	18.0	11 937	53.0	28	22 538
1981	6 456	30.7	2 095	9.9	4 061	19.3	8 375	39.8	76	21 063
1982	6 775	31.8	2 456	11.5	4 099	19.2	7 967	37.3	34	21 331
1983	5 352	32.7	1 773	10.8	3 454	21.1	5 795	35.4	-	16 374
1984	3 523	24.1	1 777	12.1	3 555	24.3	5 786	39.5	-	14 641
1985	3 640	24.5	2 013	13.5	3 744	25.1	5 487	36.9	-	14 884
1986	4 060	20.9	2 730	14.0	5 966	30.7	6 703	34.4	-	19 459
1987	4 980	18.6	3 593	13.4	8 423	31.4	9 826	36.6	-	26 822
1988*	4 145	16.3	3 390	13.3	6 179	24.3	11 692	46.0	14	25 420
1980-1988*	43 600	23.9	21 683	11.9	43 529	23.8	73 568	40.3	152	182 532

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 9

Répartition des immigrants admis au Québec selon la connaissance du français et de l'anglais, par catégorie 1980-1988* et 1988*

Connaissance du français et de l'anglais	Indépendants		Parents aidés		Famille		Réfugiés		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1980-1988*										
Français seulement	20 337	27,0	1 843	14,9	18 314	28,2	3 105	10,4	43 599	23,9
Français et anglais	12 606	16,8	1 402	11,3	6 409	9,9	1 262	4,2	21 679	11,9
Anglais seulement	22 620	30,1	1 853	14,9	16 112	24,8	2 932	9,8	43 517	23,8
Ni français ni anglais	19 518	26,0	7 301	58,8	24 069	37,0	22 675	75,6	73 563	40,3
Information non disponible	58	0,1	10	0,1	88	0,1	14	0,0	174	0,1
TOTAL	75 139	100,0	12 409	100,0	64 992	100,0	29 988	100,0	182 532	100,0
1988*										
Français seulement	2 302	17,7	178	15,1	1 334	17,4	331	9,3	4 145	16,3
Français et anglais	2 326	17,8	187	15,8	708	9,2	169	4,7	3 390	13,3
Anglais seulement	3 831	29,4	239	20,3	1 697	22,2	412	11,6	6 179	24,3
Ni français ni anglais	4 554	35,0	576	48,8	3 909	51,1	2 653	74,4	11 692	46,0
Information non disponible	9	0,1	-	-	5	0,1	-	-	14	0,1
TOTAL	13 022	100,0	1 180	100,0	7 653	100,0	3 565	100,0	25 420	100,0

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 10

Répartition des immigrants admis au Québec selon le continent de naissance 1980-1988*

Année	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	(100%)
1980	1 495	6.6	4 127	18.3	11 477	50.9	5 398	24.0	41	0.2	22 538
1981	1 648	7.8	6 123	29.1	7 284	34.6	5 960	28.3	48	0.2	21 063
1982	1 770	8.3	6 768	31.7	6 414	30.1	6 338	29.7	41	0.2	21 331
1983	1 320	8.1	6 191	37.8	4 942	30.2	3 901	23.8	20	0.1	16 374
1984	1 167	8.0	4 584	31.3	5 776	39.5	3 091	21.1	23	0.1	14 641
1985	1 290	8.7	4 194	28.2	6 305	42.3	3 063	20.6	32	0.2	14 884
1986	1 593	8.2	5 965	30.6	8 369	43.0	3 495	18.0	37	0.2	19 459
1987	2 663	9.9	6 897	25.7	12 260	45.7	4 960	18.5	42	0.2	26 822
1988*	2 766	10.9	5 047	19.9	12 190	47.9	5 389	21.2	28	0.1	25 420
1980-1988*	15 712	8.6	49 896	27.3	75 017	41.1	41 595	22.8	312	0.2	182 532

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 11

Répartition des immigrants admis au Québec selon les 15 principaux pays de naissance 1980-1988* et 1988*

Pays de naissance	1980-1988* Nombre	%
1. Haïti	19 352	10,6
2. Vietnam	13 582	7,4
3. France	9 528	5,2
4. Liban	8 564	4,7
5. Kampuchea	6 599	3,6
6. États-Unis	5 592	3,1
7. Pologne	5 275	2,9
8. Inde	5 240	2,9
9. Salvador	4 911	2,7
10. Portugal	4 774	2,6
11. Maroc	4 659	2,5
12. Chine populaire	4 507	2,5
13. Royaume-Uni	4 376	2,4
14. Iran	4 333	2,4
15. Hong-Kong	4 293	2,3
Total, 15 principaux pays	105 585	57,8
Total, tous les pays	182 532	100,0

Pays de naissance	1988* Nombre	%
1. Liban	2 164	8,5
2. Haïti	1 709	6,7
3. France	1 382	5,4
4. Hong-Kong	1 034	4,1
5. Portugal	963	3,8
6. Vietnam	866	3,4
7. Corée du Sud	831	3,3
8. Pologne	817	3,2
9. Inde	741	2,9
10. Maroc	712	2,8
11. Iran	682	2,7
12. Syrie	618	2,4
13. États-Unis	574	2,3
14. Philippines	561	2,2
15. Égypte	556	2,2
Total, 15 principaux pays	14 210	55,9
Total, tous les pays	25 420	100,0

* Données préliminaires pour 1988.
Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 12

Répartition des immigrants admis au Québec, par groupe d'âges 1980-1988*

Année	0 - 14		15 - 24		25 - 44		45 - 64		65+		N.d.	Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		(100%)
1980	5 510	24.5	5 727	25.4	7 353	32.6	2 902	12.9	1 017	4.5	29	22 538
1981	4 469	21.2	4 695	22.3	8 040	38.2	2 724	12.9	1 053	5.0	82	21 063
1982	4 666	21.9	4 410	20.7	8 397	39.4	2 706	12.7	1 055	4.9	97	21 331
1983	3 836	23.4	3 588	21.9	5 931	36.2	2 146	13.1	831	5.1	42	16 374
1984	3 049	20.8	3 138	21.4	5 675	38.8	1 922	13.1	811	5.6	46	14 641
1985	3 167	21.3	3 185	21.4	5 803	39.0	1 916	12.9	786	5.3	27	14 884
1986	3 920	20.1	4 053	20.8	8 437	43.4	2 151	11.1	869	4.5	29	19 459
1987	5 627	21.0	5 427	20.2	11 996	44.7	2 783	10.4	968	3.6	21	26 822
1988*	6 364	25.0	5 272	20.7	9 945	39.1	2 921	11.5	904	3.6	14	25 420
1980-1988*	40 608	22.3	39 495	21.6	71 577	39.2	22 171	12.1	8 294	4.6	387	182 532

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 13

Répartition des immigrants âgés de 15 ans et plus admis au Québec, par groupe d'années de scolarité 1980-1988*

Année	0 - 6		7 - 11		12 - 13		14 - 16		17+		N.d.	Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		(100%)
1980	4 395	25,9	6 538	38,5	2 871	16,9	2 091	12,3	1 075	6,3	29	16 999
1981	3 603	21,8	6 232	37,7	3 032	18,4	2 357	14,3	1 223	7,4	65	16 512
1982	3 389	20,5	5 964	36,0	3 186	19,2	2 485	15,0	1 533	9,2	11	16 568
1983	2 502	20,0	4 342	34,7	2 391	19,1	1 879	15,0	1 200	9,6	182	12 496
1984	2 204	19,1	3 830	33,2	2 274	19,7	1 989	17,2	1 195	10,3	54	11 546
1985	1 959	16,8	3 815	32,6	2 505	21,4	2 038	17,4	1 366	11,7	7	11 690
1986	2 269	14,6	5 114	33,0	3 617	23,3	2 810	18,1	1 688	10,9	12	15 510
1987	2 978	14,0	6 832	32,3	4 927	23,3	3 973	18,8	2 452	11,6	12	21 174
1988*	3 024	15,9	6 329	33,2	4 158	21,8	3 419	18,0	2 100	11,0	26	19 056
1980-1988*	26 323	18,6	48 996	34,6	28 961	20,5	23 041	16,3	13 832	9,8	398	141 551

* Données préliminaires pour 1988.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 14

Répartition des travailleurs immigrants admis au Québec et taux d'activité projeté[1] 1980-1988*

Année	Nombre	% de l'immigration	Taux d'activité projeté[1]
1980	9 889	43,9	58,2
1981	9 906	47,0	60,0
1982	10 008	46,9	60,4
1983	6 765	41,3	54,1
1984	6 564	44,8	56,9
1985	6 670	44,8	57,1
1986	9 821	50,5	63,3
1987	13 791	51,4	65,1
1988*	11 036	43,4	57,9
1980-1988*	84 450	46,3	59,7

* Données préliminaires pour 1988.

[1] Proportion des immigrants admis comptant se joindre à la population active par rapport aux immigrants de 15 ans et plus.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

TABLEAU 15

Répartition des travailleurs immigrants admis au Québec selon le groupe d'emploi projeté, 1980-1988* et 1988*

Groupe d'emploi projeté, C.C.D.P.[1]	1980 - 1988*		1988*	
	Nombre	%	Nombre	%
Entrepreneurs[2]	3 394	4,0	1 193	10,8
Direction, administration	3 943	4,7	738	6,7
Sciences naturelles, tech. et math.	6 132	7,3	841	7,6
Sciences sociales	824	1,0	108	1,0
Membres du clergé et ass.	660	0,8	58	0,5
Enseignement	2 729	3,2	269	2,4
Personnel médical	2 319	2,7	267	2,4
Domaine artistique et littéraire	1 912	2,3	240	2,2
Sports et loisirs	124	0,1	14	0,1
Personnel administratif	6 827	8,1	832	7,5
Vente	3 807	4,5	571	5,2
Services	10 338	12,2	1 193	10,8
Agriculture, pêche, forêt, mines	1 890	2,2	252	2,3
Industrie de transformation	2 257	2,7	191	1,7
Usinage	2 297	2,7	234	2,1
Fabrication, montage et réparation	10 131	12,0	1 064	9,7
Bâtiment	2 833	3,4	492	4,5
Transports	987	1,2	112	1,0
Manutention	1 348	1,6	78	0,7
Autres ouvriers qualifiés	450	0,5	54	0,5
Travailleurs non classés ailleurs	19 248	22,8	2 235	20,3
Total, tous les groupes	84 450	100,0	11 036	100,0

* Données préliminaires pour 1988.

[1] Classification canadienne descriptive des professions.

[2] Le nombre d'entrepreneurs indiqué ici ne correspond pas à la somme totale des entrepreneurs admis au Québec pour la période car plusieurs ont été classés dans un autre groupe d'emploi projeté de la C.C.D.P.

Source: Direction de la planification et de l'évaluation, M.C.C.I.

Communautés culturelles
et Immigration
Québec